

## POUVOIR

**ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JUIN 2023**

Mme, M. \_\_\_\_\_

Représentant l'Association : \_\_\_\_\_

Ne participera pas à l'Assemblée Générale de l'Uriopss Nouvelle-Aquitaine du 20 Juin 2023  
et donne pouvoir à Mme, M. : (1) \_\_\_\_\_

pour représenter l'Association à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'URIOPSS Nouvelle-Aquitaine,  
le 20 Juin 2023, et prendre toutes décisions en ses lieu et place.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature :

Faire précéder la signature de la mention "Bon pour pouvoir"  
(écrite à la main).

(1) Mandataire de votre choix parmi les adhérents.

Un membre actif ne pouvant assurer plus de 5 représentations (article 6 des statuts)

Merci de vérifier auprès de votre mandataire qu'il participera à l'Assemblée Générale et qu'il n'a pas reçu plus de 5 pouvoirs.

**A renvoyer dûment complété et signé à l'URIOPSS Nouvelle-Aquitaine  
avant le 15 Juin 2023 par mail**